

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 47 (1950)
Heft: 12

Rubrik: Pesées de ruches sur bascules

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pratiquement irrémédiables dans les conditions actuelles, alors qu'il semble déjà possible de résoudre dans une mesure satisfaisante les problèmes les plus ardus de la lutte contre le ver.

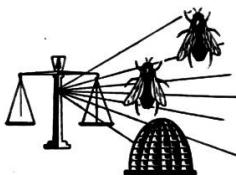
Une commission consultative romande et tessinoise pour la lutte contre le hanneton, composée de spécialistes cantonaux et fédéraux s'est attachée depuis peu à cette tâche avec l'intention de dégager des renseignements disponibles une ligne de conduite recommandable lors du vol de 1951. La commission a déjà pris un certain nombre de résolutions reconnaissant notamment :

que pour être efficace, la lutte doit être entreprise collectivement, par des communes entières ; que l'engagement des moyens disponibles doit se faire à coup sûr, dans les cas où l'intervention s'avère indispensable, avec la garantie d'une efficacité maximum ;

que la lutte par la destruction chimique des hennetons adultes n'est pas au point ; ce procédé ne peut en conséquence être appliqué d'une manière générale dans la pratique à l'heure actuelle ;

qu'il convient de s'en tenir pour le présent à des moyens connus, comme le hennetonnage à la main et, pour les cas où l'insuffisance de cette mesure s'avère trop manifeste, de recourir, en complément, à des méthodes éprouvées de lutte contre le ver.

P. Ph. M.



PESÉES DE RUCHES SUR BASCULES

du 11 septembre au 10 octobre 1950

Aire-Genève, altitude 365 m. diminution 1300 gr. — Chêne-Bourg-Genève, altitude 390 m. diminution 400 gr. — Porrentruy, altitude 425 m. diminution 750 gr. — Territet, altitude 474 m. diminution 1000 gr. — Bex II, altitude 500 m. diminution 1300 gr. — Senarcens, altitude 586 m. diminution 1250 gr. — Saicourt, J.B., altitude 750 m. diminution 700 gr. — Le Locle, altitude 1000 mètres. diminution 1000 gr.

Du 11 octobre au 10 novembre 1950

Porrentruy, altitude 425 m. diminution 550 gr. — Delémont, altitude 440 m. diminution 1100 et 800 gr. — Territet, altitude 474 m. diminution 900 gr. — Bex II, altitude 500 m. diminution 550 gr. — Berlincourt, altitude 505 m. diminution 1400 gr. — Senarcens, altitude 586 m. diminution 450 gr. — Vuarrängel, altitude 650 m. diminution 1200 gr. — Saicourt, J.B., altitude 750 m. diminution 1500 gr. — Chézard, altitude 760 m diminution 1000 gr. — Orsières, altitude 900 m. diminution 900 gr. — Ste-Croix, altitude 1090 m. diminution 850 gr.

Observations

Delémont, altitude 440 m. diminution 950 gr. Température maxima 18, minima -4 degrés. Le baromètre a oscillé entre 710 et 730 mmHg. — Château-neuf, altitude 510 m. diminution 600 gr. Température maxima 30, minima -10 degrés. Le baromètre a oscillé entre 716 et 731 mmHg. L'hydrographe entre 23

et 93 %. — Cernier, altitude 825 m. diminution 000. Température maxima, 12, minima —5 degrés. 12 jours avec précipitations, 216 mm. L'hydrographie a oscillé entre 46 et 97 %. Morges, altitude 380 m., du 10 octobre au 20 novembre. Diminution 550 gr. Précipitations 275 mm. Température : max. 14 degrés, min. —1 degré. 17 nov. Belles sorties, 14 degrés.

Delémont, novembre 1950.

J. WALTHER.

Quelques observations sur l'Apimyase

L'an passé au Congrès international d'apiculture M. le professeur Guilhon, à Alfort (France), parla d'une maladie d'abeilles, occasionnée par des mouches, l'Apimyase.

Une étude de cette maladie entreprise par le Centre de diagnostic et de prophylaxie, des Services vétérinaires du Rhône a apporté quelques éclaircissements sur ce parasite de l'abeille, sans toutefois qu'on puisse s'exprimer catégoriquement sur le pouvoir pathogène de la larve de *Senotainia*.

Pourrait-elle acquérir un pouvoir pathogène dans certaines conditions influençant la longévité de l'abeille ?

Provoque-t-elle une diminution sensible de la population tard en automne, passant inaperçue par suite de l'hivernage ? Nos connaissances encore trop récentes, déclare M. le prof. M. G. Simintzis, ne possèdent pas le recul nécessaire pour répondre d'une façon catégorique à ces questions.

Les observations faites au cours de l'année 1950 dans les environs de Marseille par M. Roger Jacquinot confirment en tout point l'exposé de M. G. Simintzis, nous dit-il ; nous avons trouvé le diptère adulte, l'insecte parfait à l'affut des abeilles sortant de la ruche.

Réd.

Il se tient le plus souvent sur le toit, sur les parois extérieures vers l'avant, parfois sur le côté de la planche d'envol. Cette mouche choisit de préférence les parties ensoleillées. Puis, elle s'élance sur l'abeille venant de prendre son vol, l'étreint, la saisit pour lui introduire sa larvule dans le thorax. Elle revient ensuite à son point de départ, prête à recommencer le même cycle. Si la manœuvre échoue, l'absence de la mouche, à son poste de guet, ne durera qu'une ou deux secondes, comme nous l'avons vu ; l'acte criminel se faisant près de la ruche et l'abeille ayant échappé à l'étreinte. Mais si elle réussit, la mouche ayant poursuivi l'abeille, hors d'atteinte de notre vue, l'absence sera de plusieurs minutes. Elle reviendra toujours à la même ruche, mais gênée par notre présence d'observateur, elle se placera sur la ruche d'à côté.

Nos observations ont également porté sur les différentes races d'abeilles choisies par le *Senotainia*. Toutes lui sont bonnes, qu'elles soient de race Rhodanienne, Italiennes pures, Métissées, Carnioliennes. Cette mouche est agile, il est difficile de l'attraper, il faut, comme